ASSOCIATION « VILLE DES ALPES DE L'ANNÉE »

RAPPORT ANNUEL 2014

UN ATOUT POUR LES RÉGIONS ALPINES

(c) CIPRA

CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

ANNECY/F, AVRIL 2015

Année après année, le réseau des Villes des Alpes de l'Année s'étoffe pour que nos villes engagées dans une démarche progressive de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre trouvent en son sein un lieu de rencontres et de partage des bonnes pratiques inventées chez l'une ou l'autre.

Grâce aux rencontres semestrielles qui nous regroupent, avec la présence d'invités qui nous apportent à la fois un regard critique et des propositions innovantes, nous progressons dans un espace alpin en réflexion sur son avenir, dans le cadre de l'initiative européenne en faveur d'une macro région alpine.

Force est de constater que ces débats apparaissent fort éloignés du terrain et que rien n'est fait – au moins sur le plan français – pour associer les collectivités locales de taille moyenne à cette réflexion, ni même simplement pour faire connaître ces débats stratégiques. Ce sera l'un des sujets de travail de l'année 2015.

Pour autant, devant la faillite des politiques internationales institutionnelles en matière de lutte contre le réchauffement climatique, nous savons, villes adhérentes du réseau des villes des alpes de l'année, que nous avons une responsabilité immédiate : celle de changer, ici et maintenant, nos pratiques et nos comportements pour plus de frugalité et de sobriété énergétique.

Ce chemin n'est pas dénué de contradictions car entre le monde rêvé de demain et celui d'aujourd'hui marqué par l'écrasante prédominance de l'économie du ski dans nos montagnes, il convient de trouver les compromis qui permettent de mettre en mouvement tous les habitants de nos villes autour de valeurs communes et de projets fédérateurs.

Mais nous sommes persuadés que c'est au plus près des citoyens que l'on peut construire une démarche collective efficace en matière de transports collectifs, de tourisme durable, de bâtiments à énergie positive.

Chamonix-Mont-Blanc aura l'honneur et la responsabilité en 2015 d'être le porte drapeau de notre vaillante délégation des Villes des Alpes de l'Année, certes modeste, consciente de ses limites, mais déterminée à contribuer à illustrer concrètement la mise en oeuvre de la Convention alpine.

(c) Ville Annecy

En vous souhaitant une excellente lecture,

Président de l'association
« Ville des Alpes de l'Année »
et maire-adjoint de la ville d'Annecy

SOMMAIRE

Consolider le réseau : 2014, année des Villes des Alpes	pages 4-5
Les Villes des Alpes agissent : Projets des villes membres	page 6
Projet YSAM : Erfahrungsberichte aus Beteiligungsprozessen	page 7
Quand jeunes et élus font cause commune : YPAC meets YSAM	pages 8-9
« Il y a encore beaucoup à faire » : Un entretien avec Silvia Reppe	pages 10-11
Participer et s'y impliquer : Les villes des Alpes s'engagent dans des projets internationaux	page 12
La musique dépasse les frontières : Concert commun de deux Villes des Alpes	page 13
Un concours photo sur la qualité de vie : Focus sur la qualité de vie dans les Alpes	pages 13-14
Le mot du secrétariat	page 15
Finances et remerciements	page 15

(c) Robert Zabucovec

Tétras Lyre (Chambéry) et Miner's Brass Band (Idrija) ont donné en octobre 2014 leur premier concert commun en Slovénie.

MENTIONS LÉGALES : Rédaction : Madeleine Rohrer - Auteurs : Thierry Billet, Madeleine Rohrer, Antonija Wieser, Jakob Dietachmair - Traduction : Marie Billet - Relecture : Thierry Billet - Layout : Magdalena Holzer
Photo page de couverture : YPAC 2014, Chamonix-Mont-Blanc, (c) CIPRA
Le rapport annuel et la newsletter peuvent être téléchargés gratuitement sur la page :
www.villedesalpes.org/fr/service-d-information

RENFORCER LE RÉSEAU

2014, L'ANNÉE DES VILLES DES ALPES

Pour la première fois depuis la création de l'association, aucune commune n'a été désignée « Ville des Alpes de l'Année » en 2014. L'année a été dédiée à la coopération entre les membres du réseau international. Un temps d'arrêt volontaire et un nouveau départ.

(c) CIPRA

Le Parlement des Jeunes de la Convention alpine (YPAC) s'est réuni en février 2014 à Chamonix. Thierry Billet, Président des Villes des Alpes, a discuté d'éducation et de citoyenneté avec des lycéens de l'Arc alpin.

Une année consacrée à toutes les Villes des Alpes : tel était l'objectif de l'année 2014. L'idée sous-jacente : renforcer la coopération entre les membres actuels de l'association et mieux ancrer dans les villes l'appartenance au réseau international. Les Villes des Alpes de l'Année se sont rendu visite et ont organisé des excursions thématiques ou des manifestations culturelles et sportives qui ont été autant d'occasions d'échanges riches et variés.

(c) Stadt Sonthofen

Le conseil municipal de Sonthofen en visite à Villach en avril 2014.

(c) Guido Plassmann

Projet greenAlps : des représentants de Bad Reichenhall et Lecco ont participé en juin 2014 à un voyage d'étude à Bolzano sur le thème de la connectivité écologique.

(c) Archivio Comune di Trento

Trento a présenté en septembre 2014 les Villes des Alpes et leurs offres touristiques à la Bourse Internationale du Tourisme de Montagne (BITM).

(c) Norbert Weixlbaumer

Des déléguées de l'YPAC avec Norbert Weixlbaumer, président du jury des Villes des Alpes de l'Année, à l'université de Vienne.

(c) Hannes Schlosser

Helmuth Moroder, Directeur général de la Ville de Bolzano, présente à un groupe de journalistes internationaux les Villes des Alpes dans le cadre de la manifestation « WeAreAlps » à Bolzano.

(c) APT Trento

Des représentants des Villes des Alpes ont participé à la légendaire course cycliste Charly Gaul le 20 juillet à Trento.

(c) Bayernwelle Süd Ost

Un autre challenge sportif : les Villes des Alpes ont participé à la course des 'Rupertus Thermen' à Bad Reichenhall en août 2014.

(c) Gilles Lansard

Chamonix-Mont-Blanc : des représentants de la ville, du jury de Ville des Alpes et du secrétariat ont présenté la Ville des Alpes 2015.

En automne 2014, les membres du réseau ont attribué le titre de Ville des Alpes 2015 à la ville française de Chamonix-Mont-Blanc, et ont parallèlement posé des jalons pour des projets conjoints dans le domaine de la lutte contre le changement climatique et pour une économie sociale et verte.

LES VILLES DES ALPES AGISSENT

PROJETS DES VILLES MEMBRES

Les quatorze Villes des Alpes de l'Année s'engagent au-delà de leur année de Ville des Alpes à rendre visibles les objectifs de la Convention alpine dans leur commune. Un aperçu de quelques projets réussis.

UN NOUVEAU TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE DANS LES ALPES FRANÇAISES

Ce projet pilote n'a pas d'équivalent en France. Trois collectivités, le Parc naturel régional du Massif des Bauges, Chambéry Métropole et la communauté de l'agglomération d'Annecy veulent devenir un Territoire à Énergie Positive (TEPOS) des Alpes françaises. C'est un cas unique de territoire mixte urbain/rural, qui associe un Parc et ses deux « agglomérations-portes ». Le territoire regroupe 350 000 habitants. L'objectif du territoire est d'atteindre en 2050 un équilibre entre production et consommation d'énergie. Pour atteindre cet objectif, il faudra mettre en place des politiques incitatives pour réduire la consommation d'énergie, mais également développer les énergies renouvelables. Le projet sera coordonné par le Parc, mais chacune des trois collectivités partenaires restera maîtresse de ses propres décisions. Un nouveau modèle de gouvernance sera développé pour la gestion à trois de ce territoire.

(c) CIPRA

Chambéry : dans 15 ans, Annecy et Chambéry veulent devenir avec leurs agglomérations et le Parc naturel régional du Massif des Bauges un territoire à énergie positive.

QUAND LA POLITIQUE PEUT FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

Les perspectives de protection et de conservation de la biodiversité du niveau local au niveau international ont été au centre des discussions en octobre 2014 à Chambéry/F, Ville des Alpes 2006. L'association Ville des Alpes a un rôle d'observateur dans ce projet : Le réseau international de villes alpines, dont Chambéry fait partie, a présenté les résultats du projet et ajoutera des perspectives au niveau communal. Thierry Billet, Président de l'Association Ville des Alpes a discuté avec des représentants de la politique internationale sur les possibilités d'action des communes.

Le projet greenAlps a été financé par l'UE dans le cadre du programme de l'Espace alpin. La conférence a été organisée par la Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) et le Réseau Alpin des Espaces Protégés (ALPARC).

(c) Kautschitsch/Vetmeduni Vienna

Thierry Billet (à d.) a fait entendre la voix des Villes des Alpes à la conférence finale de greenAlps.

YSAM - YOUTH SHAPING ALPINE MUNICIPALITIES

ÉCHOS DES PROCESSUS DE PARTICIPATION

Sonthofen, Trento, Idrija et Bozen/Bolzano soutiennent la participation des jeunes dans un projet commun avec l'association « Ville des Alpes de l'Année ». Un aperçu des premiers résultats.

QUAND LA PARTICIPATION FONCTIONNE

Existe-t-il une recette de succès pour la participation des jeunes ? Sept communes, l'association « Ville des Alpes de l'Année » et la CIPRA ont voulu en avoir le cœur net. Elles ont analysé les législations nationales, les réglementations régionales et les Projets de ville. Le résultat : un puzzle de mesures, de règlementations et de conditions disparates qui régissent les politiques de la jeunesse. Bozen/Bolzano, ville à la fois italophone et germanophone, possède par exemple plusieurs Centres jeunesse destinés aux deux groupes linguistiques. La ville de Sonthofen/D, qui a intégré la participation des jeunes dans son projet de ville, a créé quant à elle un Parlement des jeunes. Et dans la ville slovène d'Idrija, où un tiers de la population a moins de 30 ans, la bibliothèque municipale est un point de rencontre pour les jeunes, qui ont aussi la possibilité d'exprimer leur voix par le biais d'un mouvement étudiant fort. La connaissance des conditions dans laquelle s'exerce la participation des jeunes à Kranjska Gora, Balzers, Planken ou Trente facilite la coopération entre ces communes. Et elle leur permet d'insérer dans leurs politiques respectives des éléments d'autres projets de ville, les statuts de parlements de jeunes ou les expériences réalisées dans le cadre de projets internationaux.

ON TOURNE ! PORTRAITS DES VILLES DES ALPES

Chaussures de ski au pied, en anorak et avec un casque et des lunettes de ski sur la tête, une jeune fille s'avance dans une prairie en fleurs. Kransjka Gora/SI est plus qu'une station d'hiver, nous lance-t-elle. Elle et ses amis nous font découvrir la commune slovène à vélo et à skateboard, plongent dans un lac aux eaux cristallines et s'amusent à faire de la balançoire sur un terrain de jeux. « Les liaisons en bus avec la vallée sont vraiment mauvaises, mais notre Centre jeunesse est super, il s'y passe plein de choses ! » L'adolescente qui parle à la caméra vit à Planken, la plus petite commune du Liechtenstein. À l'instar d'autres jeunes slovènes, italiens et allemands, elle a tourné un clip vidéo pour présenter sa commune. Ces petits films créatifs montrent ce que les jeunes apprécient dans leur commune, et ce que font les responsables jeunesse, les agents municipaux et les élus pour la participation des jeunes. On y voit par exemple la Maison des jeunes de la ville de Sonthofen, ou le skate-parc que la ville de Bolzano a créé en coopération avec ses futurs utilisateurs. Les films sont le premier résultat du projet transalpin YSAM, qui vise à encourager le partage d'expériences, le renforcement de la participation des jeunes dans les communes et une politique urbaine durable.

(c) Kranjska Gora

Des jeunes de Krajnska Gora développent des idées neuves pour leur commune.

YSAM

Le projet réunit de mai 2014 à octobre 2015 sept élus et acteurs du secteur jeunesse, et plus de deux douzaines de jeunes alpins. Leurs communes ont jusqu'à présent des expériences très diverses en matière de processus de participation, et sont séparées par des frontières linguistiques et géographiques. YSAM est porté par l'association Ville des Alpes de l'Année, par ses villes membres Bolzano/I, Idrija/SI, Sonthofen/D et Trente/I, et par les communes de Balzers/LI, Planken/LI et Kranjska Gora/SI. La Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) apporte son expertise technique au projet. YSAM est cofinancé par le programme européen « Jeunesse en Action » et par la fondation Heidehof. Pour plus d'informations: www.villedesalpes.org/fr/projets/jeunesse/ysam.

QUAND JEUNES ET ÉLUS...

YSAM MEETS YPAC

Les Villes des Alpes de l'Année ont mis la participation des jeunes en tête de leurs priorités. Grâce au dialogue avec les élus, le Parlement des Jeunes de la Convention alpine a pu faire entendre sa voix auprès du public. La coopération entre les jeunes et les responsables politiques porte ses fruits.

Un jour ensoleillé d'octobre 2014 à Idrija. Le château de « Gewerkenegg », construit à l'époque de la mine de mercure, surplombe le centre historique : murs crépis de blanc à l'extérieur, arcades baroques richement ornées de décors jaunes à l'intérieur. La vie de la petite ville à l'ouest de la Slovénie a été marquée pendant 500 ans par l'activité de la deuxième mine de mercure du monde. En 2011, Idrija a reçu le titre international de « Ville des Alpes de l'Année » pour sa conversion réussie de ville minière en un pôle de technologie et de durabilité. En 2014, la ville a également reçu de l'État slovène le label de « Ville ouverte aux jeunes ».

La participation des jeunes, volet incontournable de la durabilité

En ce 18 octobre, le château fait le lien entre tradition et modernité, entre local et international, entre jeunesse et politique. Une trentaine de maires, conseillers et agents municipaux de l'Arc alpin sont venus à Idrija pour participer à l'assemblée générale de l'association « Ville des Alpes de l'Année ». Les délégués échangent sur les mesures déployées dans leurs villes pour les rendre plus durables, et développent des projets au-delà des frontières géographiques et linguistiques. « La participation des jeunes est une clé de voûte du développement durable », rappelle Thierry Billet, Président de l'association « Ville des Alpes de l'Année » et adjoint au maire de la ville française d'Annecy. Car la durabilité signifie aussi que les générations futures devront disposer des mêmes possibilités que les précédentes. « Nous souhaitons développer et décider le plus de choses possibles avec les jeunes ».

(c) Caroline Begle

Le Parlement des Jeunes de la Convention alpine encourage la participation des jeunes, l'échange culturel et une éducation ludique à la politique.

Des jeunes paresseux, des politiciens sourds au dialogue ?

La participation des jeunes n'a longtemps pas été un objectif prioritaire du réseau international des Villes des Alpes. Cela a changé en 2013, avec l'organisation du Parlement des Jeunes de la Convention alpine (YPAC) à Sonthofen, l'une des « Villes des Alpes de l'Année ». La Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA), qui apporte un soutien technique à l'YPAC et aux Villes des Alpes, a réuni les deux organisations. En 2013, les 90 jeunes du Parlement et les Villes des Alpes se sont donné un thème commun : « Ma Ville des Alpes de l'avenir – Revendications de la jeunesse sur le développement durable des villes de l'Arc alpin dans le sens de la Convention alpine ». De nouveaux formats de communication ont été développés pour réduire les préjugés et stimuler la confiance. Après la simulation parlementaire de Sonthofen, des jeunes et des élus se sont rendu visite dans leurs villes respectives.

« La simulation est devenue un forum qui nous permet de discuter avec les décideurs notre conception des Alpes et des villes de l'Arc alpin », explique Katharina Pfitscher de Merano/I.

...FONT CAUSE COMMUNE

Un parlement des jeunes dans chaque Ville des Alpes

Dans les salles basses et voûtées du château d'Idrija, dix délégués de l'YPAC ont assisté en octobre 2014 à l'assemblée générale pour présenter leur revendication aux élus : ils demandent que chaque Ville des Alpes se dote d'un parlement des jeunes. « Nous avons discuté d'égal à égal et les élus nous ont apporté leur soutien », déclare Florian Czarnowski de Rosenheim/D. À la demande des jeunes, les dossiers des futures villes candidates au titre de « Ville des Alpes de l'Année » devront désormais comporter un volet consacré au parlement des jeunes. Ingrid Fischer, adjointe au maire de Sonthofen/D, sait que la participation, cela doit aussi s'apprendre. Depuis près de 20 ans, la commune bavaroise possède un parlement des jeunes qui joue un rôle actif au sein du conseil municipal. « Cette réalisation aujourd'hui exemplaire ne fonctionne que parce que la ville prend en charge la communication, qu'elle attribue un budget au parlement et qu'elle implique les jeunes dans les projets qui les concernent ».

Expérimenter la participation

Les deux « Villes des Alpes de l'Année » Idrija (Slovénie) et Trento (Italie) ont décidé de suivre l'exemple de Sonthofen. Motivées par la coopération avec le Parlement des Jeunes et la CIPRA, elles ont lancé au début de 2014 un projet intitulé « youth shaping alpine municipalities » (YSAM) : des jeunes, des responsables jeunesse et des élus des communes partenaires se sont rendu visite mutuellement pour discuter les avancées de leurs communes respectives en matière d'implication des jeunes dans les processus de décision. Au début de l'année 2015, des jeunes prendront des responsabilités dans leur commune sur des thématiques qui les intéressent, et les adultes leur cèderont une part de pouvoir.

(c) CIPRA

Des jeunes du projet YSAM et de l'YPAC à Idrija/SI.

Les délégués des Villes des Alpes et de l'YPAC ont présenté les premiers résultats du projet à l'assemblée générale d'Idrija. Quatre lycéennes d'Idrija ont également présenté un clip vidéo sur leur « Ville des Alpes » : la mine, la place principale, les collines verdoyantes autour d'Idrija, et en point d'orgue un panoramique sur la ville avec son château baroque.

LE PARLEMENT DES JEUNES DE LA CONVENTION ALPINE (YPAC)

Le Parlement des Jeunes de la Convention alpine a été créé en 2006 par le lycée « Akademisches Gymnasium » d'Innsbruck. Il est organisé depuis chaque année dans un pays différent de l'Arc alpin. Les deux dernières éditions de l'YPAC ont eu lieu dans deux « Villes des Alpes de l'Année » : Sonthofen (2013) et Chamonix (2014). Un groupe de participants a créé une « plate-forme pour le futur », pour diffuser et mettre en œuvre les revendications du Parlement au-delà de la session proprement dite. Ils assistent par exemple à l'assemblée générale des « Villes des Alpes ». L'YPAC est financé entre autres par le programme européen « Jeunesse en action ». Pour plus d'informations : www.ypac.eu.

« IL Y A ENCORE BEAUCOUP À FAIRE »

UN ENTRETIEN AVEC SILVIA REPPE

Les Villes des Alpes ont clos le projet Alpstar en 2014. Silvia Reppe, initiatrice du projet, nous parle de grands objectifs, de tigres de papier et du rôle des Villes des Alpes dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Silvia Reppe, sans vous, Alpstar n'aurait pas existé. Êtes-vous satisfaite des résultats du projet ?

C'est la première fois que j'ai le sentiment dans un projet que les efforts en ont valu la peine. Avec la Convention alpine, les choses demandent souvent du temps : il y a eu une déclaration en 2006, un plan d'action contre le changement climatique en 2009. Pour donner vie à ces textes, l'Allemagne a proposé un projet commun dédié à la décarbonisation des Alpes. Après deux années de discussions intenses et parfois difficiles au sein des organes de la Convention alpine, Alpstar a enfin démarré en 2011. J'en suis fière.

Que retenez-vous d'Alpstar ?

La Convention alpine est entrée en action sur le terrain et a fait bouger les choses. Elle a prouvé qu'elle n'était pas un simple « tigre de papier ». C'est au niveau de tels projets communs réalisés à l'échelon communal que la Convention alpine est mise en œuvre concrètement, y compris dans le domaine de la lutte contre le changement climatique. Les villes et les communes peuvent et doivent agir. Des projets comme Alpstar engendrent des réalisations concrètes et positives. J'ai été très impressionnée par les comptes rendus des territoires pilotes. Bien entendu, on a besoin aussi d'un soutien politique et d'un cofinancement par les gouvernements nationaux.

Alpstar a-t-il fait avancer la lutte contre le changement climatique ?

Oui, j'en suis persuadée. Les partenaires du projet se sont fixé un objectif très ambitieux : la neutralité climatique. Il s'agit de façon très pragmatique de faire d'exemples de bonnes pratiques une norme minimale dans des domaines d'action prioritaires.

Est-ce que le travail est achevé ?

Non. Il y a encore beaucoup à faire. Alpstar a choisi une approche large et a travaillé sur des thèmes différents dans les douze territoires pilotes. Cela ne signifie pas que les normes minimales définies soient connues et appliquées dans l'ensemble de l'Arc alpin.

Pourquoi les Villes des Alpes ont-elles joué un rôle important ?

Silvia Reppe est responsable de la politique alpine au ministère allemand de l'Environnement. Elle est aussi l'initiatrice du projet Alpstar (2011 à 2014). Les Alpes sont riches en exemples de bonne pratique qui montrent comment les villes et les territoires réduisent leurs émissions de carbone et favorisent les énergies renouvelables. Alpstar a recueilli, adapté et testé quelques-unes de ces « histoires de succès ». Les Villes des Alpes ont diffusé les résultats auprès de leurs membres. Alpstar a été financé en grande partie par le programme européen Espace Alpin.

(c) BMUB

L'échelon communal joue un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique : c'est en effet au niveau des réalisations pratiques que tout se joue. Grâce aux relations de confiance et aux structures de coopération mises en place entre les Villes des Alpes, les expériences positives sont reprises par d'autres villes. C'est l'objet d'Alpstar. Les Villes des Alpes font office de multiplicateurs et garantissent la diffusion des résultats du projet dans l'ensemble des Alpes.

L'Allemagne préside la Convention alpine en 2015 et 2016. La lutte contre le changement climatique est un thème prioritaire de la présidence. Quel rôle jouent ici les Villes des Alpes ?

Les villes sont l'un de nos principaux partenaires. Des initiatives communes vont être mises en œuvre : nous organisons par exemple en décembre 2015 en coopération avec les Villes des Alpes, la CIPRA et le Réseau de communes une conférence sur la lutte contre le changement climatique à l'échelon communal. Les Villes des Alpes contribueront aussi au nouveau programme pluriannuel de la Convention alpine. Nous voulons lancer des projets communs : les idées des Villes des Alpes pour le programme Espace Alpin et les demandes de cofinancement de projets sont les bienvenues.

ALPSTAR – toward carbon neutral Alps. Make best practice minimum standard

Que font les entreprises pour la vision des Alpes zéro carbone ? Comment les communes peuvent-elles tirer un bénéfice économique de la lutte contre le changement climatique ? Les Villes des Alpes ont invité le 30 janvier 2014 des chefs d'entreprise, des représentants communaux et des experts à Brigue-Glis dans le cadre du projet Alpstar pour trouver des réponses à ces questions. « Nous souhaitons que nos salariés puissent aller au travail dans les meilleures conditions. Cela a aussi un impact sur le bilan carbone. Les communes veulent une bonne qualité de vie et des entreprises qui paient des taxes. Entreprises et communes ont donc les mêmes objectifs, et il est dans leur intérêt de coopérer », déclare Daniel Oehry de la société liechtensteinoise Hilti AG. Pour plus d'informations : www.villedesalpes.org/fr/projets/climat-energie/alpstar; alpstar-project.eu.

(c) CIPRA

(c) CIPRA

Des entreprises comme la société Hilti AG et des communes coopèrent pour concrétiser la vision de la « Ville carbone zéro ».

PARTICIPER ET S'IMPLIQUER

LES VILLES DES ALPES S'ENGAGENT DANS DES PROJETS INTERNATIONAUX

Expertes, facilitatrices, communicatrices : les Villes des Alpes se sont engagées dans les projets MountEE et recharge.green. Leur rôle dans ces projets.

MOUNTEE

Les Villes des Alpes construisent pour l'avenir

À partir de 2018, l'Union européenne impose le standard « bâtiment zéro énergie » pour tous les bâtiments publics neufs ou rénovés. Le projet MountEE montre comment mettre en œuvre cette norme avec succès. L'association Villes des Alpes est observatrice du projet MountEE et s'inspire des expériences réalisées par d'autres communes dans le nord de la Suède, dans les Pyrénées et dans les Alpes.

En octobre 2014, quelques-uns des 33 bâtiments pilotes construit ou réhabilités conformément à la nouvelle norme ont été présentés dans le cadre d'un séminaire international à Idrija. La ville de Chambéry a développé dans le cadre de MountEE un service d'assistance aux communes françaises pour encourager la construction durable. Un « marché aux idées » a apporté un éclairage sur le rôle du bois comme matériau de construction pour renforcer les circuits économiques régionaux et l'identité locale.

MountEE est cofinancé par le programme européen EU « Intelligent Energy Europe ». Informations complémentaires sur les bâtiments pilotes et clip vidéo sur la construction durable dans les régions de montagne : www.mountee.eu.

RECHARGE.GREEN

Comment concilier la protection de la nature et les énergies renouvelables

Les Alpes représentent un fort potentiel pour l'exploitation des énergies renouvelables. Le projet recharge.green analyse comment concilier la protection de la nature, l'utilisation soutenable du territoire et la production d'énergie renouvelable. Il s'agit d'une thématique majeure pour les Villes des Alpes, car c'est très souvent dans les communes que les décisions sur la production d'énergie sont prises et mises en œuvre.
La conférence à mi-parcours du projet recharge.green (« International conference on balancing renewable energy and nature in the Alps ») a eu lieu en octobre 2013 dans la ville suisse de Brigue-Glis, Ville des Alpes 2008. Les instruments et modélisations développés dans le cadre du projet mettent en lumière les impacts de la production d'énergie renouvelable sur la nature et sur les services écosystémiques. Ces instruments et modélisations ont déjà été testés dans plusieurs sites pilotes en Slovénie, en Autriche, en Italie et en France. Un système d'aide à la décision pour la réalisation concrète de projets énergétiques aide les décideurs des Villes des Alpes à prendre les bonnes décisions au jour le jour.

La conférence finale aura lieu les 20 et 21 mars 2015 à Sonthofen, Ville des Alpes 2005. L'association Villes des Alpes est observatrice du projet. Pour en savoir plus : www.recharge-green.eu.

LA MUSIQUE DÉPASSE LES FRONTIÈRES

CONCERT COMMUN DE DEUX VILLES DES ALPES

Les applaudissements du public ont résonné longuement dans le gymnase d'Idrija rempli jusqu'à la dernière place.

Les musiciennes et musiciens de l'orchestre d'harmonie d'Idrija et de l'orchestre Tétras Lyre de Chambéry ont présenté dans la ville slovène leur troisième concert commun. Les deux premiers concerts avaient eu lieu à Poschiavo/CH en 2012 et à Chambéry en 2013. Séparés par 800 kilomètres, la langue et un quotidien complètement différent, ils ont de nouveau montré à Idrija que la musique se joue des frontières. La fierté que l'on pouvait lire sur le visage des musiciens a prouvé une fois de plus que l'engagement social et la coopération internationale enrichissent la vie des habitants des Villes des Alpes.

UN CONCOURS PHOTO SUR LA QUALITÉ DE VIE

FOCUS SUR LA QUALITÉ DE VIE DANS LES ALPES.

Un centre historique illuminé, des enfants qui jouent dans un pré et un escalier aux formes épurées qui plonge dans un lac.

Autant de facettes qui font la qualité de vie exceptionnelle des Villes des Alpes. Ces instantanés, ces impressions et ces coups de cœur ont été fixés par des photographes amateurs d'Annecy, Bad Aussee, Brigue-Glis, Herisau, Idrija, Sonthofen, Trento et Villach.

Un jury international a sélectionné pour chacune des Villes des Alpes participantes la photo qui représentait pour lui le mieux la thématique du concours : la qualité de vie dans les Alpes.

Les photographes ont été récompensés par un panier cadeau rempli de spécialités d'une autre Ville des Alpes. Quoi de plus naturel, finalement ? Ces photos parlent de bien-vivre, et les produits du terroir sont un volet incontournable de cette qualité de vie.

(c) Sonthofen

(c) Herisau

Remise des paniers-cadeaux à Herisau (à. d.) et à Sonthofen (à g.).

UN CONCOURS PHOTO SUR LA QUALITÉ DE VIE

(c) Alois Gigler

Bad Aussee est une ville familiale.

(c) Jean François Vigne

Le lac d'Annecy est le plus propre d'Europe.

(c) Werner Kanatschnig

Perché au-dessus de Villach, le Parc naturel du Dobratsch abrite une flore et une faune exceptionnelles.

(c) Siegfried Bruckmeier

La politique de Sonthofen associe aussi les communes environnantes.

(c) Lena Tsyhankova

Trento aime ses piétons.

(c) Eugen Brigger

Brigue-Glis : traditions et modernité font bon ménage.

(c) Gregor Kacin

Idrija possède un riche patrimoine naturel et culturel.

(c) Edith Zurfluh

Herisau mise sur la génération de demain.

LE MOT DU SECRÉTARIAT

LES STRATÉGIES SONT IMPORTANTES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ARC ALPIN.

Mais ce qui est décisif, c'est que ces stratégies soient mises en œuvre. En 2014, les Villes des Alpes ont donc mis sur les rails plusieurs projets destinés à mieux ancrer sur le terrain la Convention alpine et la Stratégie macrorégionale pour la région alpine.

L'Europe a lancé un débat sur une stratégie commune pour l'Arc alpin. Les Villes des Alpes ont repris les visions, les aspirations et les ambitions de cette stratégie : des idées ont été formulées, des projets mis sur pied et des financements ont été demandés. On a besoin des communes pour mettre en place le changement, réussir l'innovation et concrétiser les stratégies.

L'année 2014 a été une année intensive : une année consacrée au futur et aux potentiels du réseau, à la collaboration entre les villes, et à la coopération de l'association « Ville des Alpes de l'Année » avec la politique, les milieux économiques et la société civile.

FINANCES ET REMERCIEMENTS

Les recettes de l'association « Ville des Alpes de l'Année » se sont montées à 105 060 euros en 2014, les dépenses à 104 870 euros. L'exercice s'est donc soldé par un léger bénéfice de 188,48 euros. Le patrimoine de l'association est actuellement de 23 285 euros. La majeure partie des recettes (80 %) est constituée par les cotisations des membres (5 000 euros par membre). Le Comité directeur remercie chaleureusement les Villes des Alpes, qui ont permis ainsi de financer les activités courantes de l'association et de nouveaux projets. Un remerciement particulier à la ville de Brigue-Glis pour son soutien à l'organisation et au financement d'un événement dans le cadre du projet international Alpstar, ainsi qu'à CIPRA International pour son implication dans le projet Alpstar en tant que sous-contractante. Nos remerciements vont également à l'Office fédéral suisse du développement territorial ARE, qui a apporté son soutien à l'organisation de la conférence de Brigue-Glis.

En 2014, l'association a consacré un tiers de son budget à des projets, en particulier au projet Alpstar. Les ressources consacrées au projet de participation des jeunes « Youth shaping Alpine municipalities » (YSAM) ne sont pas comprises dans cette somme. La coopération avec le Parlement des Jeunes de la Convention alpine (YPAC) et les projets transalpins recharge.green et GreenAlps a également été financée par des fonds tiers. Un peu moins de 10 % des ressources ont été consacrées à la communication interne en plusieurs langues et à la communication externe.

Les honoraires du secrétariat représentent un peu moins de la moitié des dépenses de l'association. Cela a permis de financer un poste à mi-temps assuré par l'équipe de CIPRA International. L'association « Ville des Alpes de l'Année » remercie chaleureusement CIPRA International pour sa coopération généreuse et fructueuse.

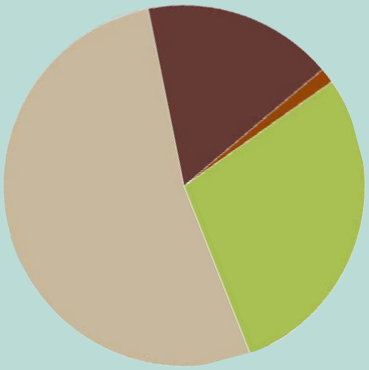

Dépenses 2014

- Projets 29 %
- Secrétariat 53 %
- Communication 17 %
- Autres 1 %

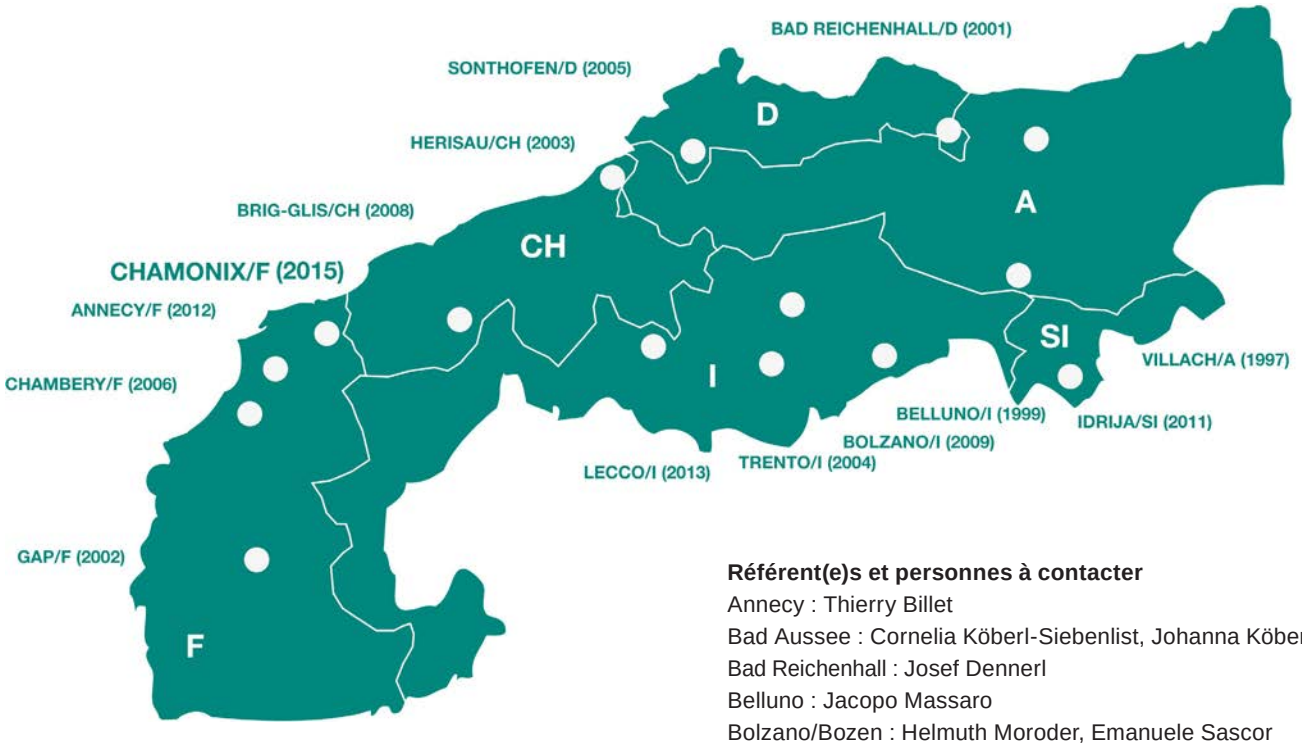

L'association « Ville des Alpes de l'Année » regroupe toutes les villes des Alpes ayant reçu le titre de « Ville des Alpes de l'Année ». Ce titre récompense l'engagement particulier d'une ville alpine dans la mise en œuvre de la Convention alpine. Il est décerné par un jury international.

Jury
Norbert Weixlbaumer, CIPRA (Président du jury)
Gerhard Leeb, pro vita alpina-international
Antonio Zambon, Réseau de communes « Alliance dans les Alpes »
Cristina Del Biaggio, Université de Genève

Comité directeur
Président : Thierry Billet, Maire-adjoint de la ville d'Annecy
Vice-Président : Bojan Sever, Maire de la ville d'Idrija
Assesseur : Patrizia Trincanato, Conseillère municipale, Bolzano

Référent(e)s et personnes à contacter
Annecy : Thierry Billet
Bad Aussee : Cornelia Köberl-Siebenlist, Johanna Köberl
Bad Reichenhall : Josef Dennerl
Belluno : Jacopo Massaro
Bolzano/Bozen : Helmuth Moroder, Emanuele Sascor
Brigue-Glis : Eduard Brogli
Chambéry : Aloïs Chassot, Samuel Caillault
Chamonix-Mont-Blanc : Eric Fournier
Gap : Bénédicte Ferotin, Martine Marlois
Herisau : Benno Keel, Ursula Rütsche-Fässler
Idrija : Karmen Makuc
Lecco : Vittorio Campione
Sonthofen : Ingrid Fischer, Sonja Karnath, Manfred Maier
Trento : Cristina Ambrosi, Luana Slomp
Villach : Sabine Domenig

Commissaires aux comptes
Benno Keel, Herisau
Sabine Domenig, Villach

Secrétariat
CIPRA International: Madeleine Rohrer, Antonija Wieser, Magdalena Holzer

CONTACT
Association « Ville des Alpes de l'Année », Madeleine Rohrer
Im Bretscha 22, 9494 Schaan, Liechtenstein
Tel: +423 237 53 99, Fax: +423 237 53 54
Adresse courriel : madeleine.rohrer@villedesalpes.org
www.villedesalpes.org

Ville des Alpes de l'Année
Alpenstadt des Jahres
Città alpina dell'anno
Alpsko mesto leta